



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

Affaires étrangères,

Commerce extérieur et

Coopération au Développement

La carte d'identité pour les Belges à l'étranger

Sur cette page, vous trouverez toutes les informations concernant la carte d'identité pour les Belges à l'étranger.

Sommaire

La carte d'identité à partir de 12 ans (eID)

[La carte d'identité pour enfants de moins de 12 ans \(Kids-ID\).](#)

La carte d'identité à partir de 12 ans (eID)

Sur cette page, vous trouverez toutes les informations concernant la carte eID.

Dernière mise à jour le

29 février 2024

Cette page contient des **informations générales** du SPF Affaires étrangères. Si vous résidez à l'étranger, vérifiez [dans cette liste](#) si votre ambassade ou consulat publie des informations **spécifiques** à votre lieu de résidence sur son site web



Tout Belge de plus de 12 ans qui a sa résidence principale à l'étranger et est enregistré dans les registres de la population d'une Ambassade ou d'un Consulat de carrière belge, **est supposé demander une carte d'identité belge.**

1. Quelle est la durée de validité d'une eID ?

La durée de validité dépend de l'âge que vous avez au moment de la demande :

Âge au moment de la demande	L'eID sera valable pendant
Entre 12 et 18 ans	6 ans
Entre 18 et 75 ans	10 ans
Plus de 75 ans	30 ans

Durée de validité d'une eID

L'eID **reste valable** :

en cas de déménagement (vers un autre poste ou vers la Belgique)

si elle a été obtenue dans une commune en Belgique et que son détenteur **a signalé** son déménagement vers l'étranger à son administration communale.

L'eID n'est **plus valable** :

si elle est signalée **perdue ou volée**

si la **photo ne ressemble plus** au détenteur

si elle a été obtenue dans une commune en Belgique et que son détenteur n'a **pas signalé** son déménagement vers l'étranger à son administration communale.

2. Combien coûte une eID ?

Une eID coûte 20 €, quel que soit l'âge de la personne qui la demande.

3. Où et comment demander une eID ?

Depuis le **21 juin 2021**, pour obtenir une carte d'identité (e-ID) vous devez vous rendre en personne, sur rendez-vous, à votre consulat de carrière.

Vous utilisez le **formulaire de rendez-vous** et vous l'envoyez par mail ou par courrier à votre consulat de carrière.

N'oubliez pas le paiement de 20 € pour l'eID, le cas échéant majoré des frais d'expédition après que votre rendez-vous ait été confirmé. Voir le site de votre consulat de carrière ou contacter le.

A partir du 21 juin 2021, vous pourrez demander votre e-ID auprès (1) de la commune belge de votre dernière inscription en Belgique, (2) votre commune belge de naissance si vous n'avez jamais habité en Belgique mais y êtes né(e), ou (3) une commune belge de votre choix si vous n'avez jamais habité en Belgique et que vous n'y êtes pas né(e) non plus.

Toutefois, c'est un peu plus cher (tarif autour de 100 euros, le prix varie légèrement d'une commune à l'autre).

La carte et le code PUK seront ensuite livrés à la commune au plus tard dans les 2 jours ouvrables suivants et vous pourrez activer la carte immédiatement à la commune.

Formulaire de demande de rendez-vous eID



Formulaire de demande de rendez-vous carte d'identité eID

PDF 119.81 kB

4. Activation des cartes eID

Tout citoyen belge enregistré dans les registres de population d'une Ambassade ou d'un Consulat de carrière belge peut également activer son eID auprès de son poste consulaire, d'un autre poste consulaire ou d'une commune en Belgique. Les cartes et certificats **ne peuvent être activés qu'en présence du citoyen**. Cela signifie également **qu'une eID d'un mineur entre 12 et 18 ans ne peut être activée qu'en présence de ce mineur**. Pour ce faire, les citoyens doivent se munir de leur carte d'identité et de leur code PUK. L'activation de la carte et des certificats permet aux citoyens de s'identifier et de se connecter aux sites web officiels belges.

Page suivante

La carte d'identité pour enfants de moins de
12 ans (Kids-ID)





Ambassades et consulats

Sur cette page, vous trouverez les adresses des ambassades et consulats belges à l'étranger, ainsi que celles des ambassades et ...

(/fr/ambassades-et-consulats)

Plus d'informations :

[Services consulaires pour les Belges à l'étranger \(/fr/pour-les-belges-letranger\)](#)